

ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

Circulaire de rentrée

*A cause de la pandémie, la fin d'année a été très compliquée. Nous espérons que les enfants se sont bien reposés et qu'ils pourront aborder ce début d'année avec confiance. Toute l'année, nous serons attentifs auprès des élèves pour les faire grandir à travers les apprentissages quotidiens. Nous le serons encore plus vis-à-vis de ceux qui auront été fragilisés par cette période si particulière. **La boîte mail créée pour chaque classe pendant le confinement ne sera plus utilisée sauf si une nouvelle crise nous y obligeait. Celle de l'école pour les parents est ecole85530@gmail.com***

L'effectif global sera de 266 élèves inscrits au jour de la rentrée pour un total de 189 familles.

La répartition est la suivante pour nos 11 classes : 104 Maternelles + 162 Élémentaires.
14 enseignants + 4 personnels de service ASEM (Nathalie, Céline, Laurence et Lydie) + 1
auxiliaire de vie scolaire, Frédérique Delorme.

- Notre équipe pédagogique est un peu modifiée par rapport à 2019/2020.

Deux nouvelles enseignantes nous rejoignent :

- **Eva Ouvrard**, titulaire de la classe de GS le jeudi et le vendredi à mi-temps avec Julie.
- **Pascale Colas**, enseignante spécialisée, prend en charge des enfants présentant certaines difficultés, essentiellement en lecture, langage et mathématiques. Elle apporte aussi son regard de spécialiste auprès des enseignants, pour les aider à mieux cerner leurs difficultés et proposer des solutions. Elle a remplacé Elisabeth Ageneau.

Les informations concernant l'enseignante de RA sont diffusées sur notre site à l'onglet les classes. <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr> à la rubrique « Vie de l'école - Les classes »

Cette année scolaire, je prends le mi-temps de la classe de CM2 avec Aline DENIAUD. Les jours de décharge sont fixés le lundi et le mardi.

En 2020 - 2021, l'OGEC fera à nouveau appel régulièrement aux parents - bénévoles afin d'aider à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de vos enfants. Vous aurez aussi des infos complémentaires sur les fêtes et les travaux en cours d'année. Elles seront relayées sur notre site et par des mails réguliers aux familles.

L'APEL qui organise avec les enseignants le cross de l'école le **vendredi 16 octobre**, l'après-midi, proposera un spectacle de Noël sous une autre formule le **19 décembre**. Un certain nombre d'actions (jus de pommes, pains et croissants, vente de chocolats) sont relancées pour aider en partie à la participation de la classe de neige des CM2 qui aura lieu du 1^{er} au 5 février 2021. La proposition d'adhésion sera transmise dans le cartable des aînés le premier jour de la rentrée. **Les photos de classe sont prévues le 28 et 29 septembre.**

Pour le jus de pommes, nous avons réservé pour les CM2 les dates du jeudi 1^{er} octobre pour le ramassage et le vendredi 2 octobre pour la mise en bouteilles.

Je remercie l'OGEC pour son implication et les travaux réalisés en collaboration durant les vacances d'été. Les enfants vont découvrir une nouvelle structure de jeux.

★ Notez les horaires d'entrée et de sorties des classes

Le matin : 9 h 00 à 12 h 15

L'après-midi : 13 h 45 à 16 h 45



Les enfants doivent arriver à 8 h 50 le matin, et à 13 h 35 l'après-midi. !!

Pour des raisons de sécurité mais aussi de rythme, tous les enfants sont accueillis directement dans leur classe le matin dès 8H50 et l'après-midi dès 13H35. Il est probable que nous conservions deux entrées. Vous le saurez au plus tard lundi 31 août par mail.

Les directives nationales nous recommandant une vigilance particulière sur la sécurité dans les enceintes scolaires, l'OGEC a installé un visiophone à utiliser par tous ceux qui doivent venir à l'école en cours de journée. Il est situé le long du bâtiment administratif. N'hésitez pas à sonner plusieurs fois. Pour sortir, appuyez sur le bouton situé à l'angle de la porte. Il est discret et donc difficilement repérable. Toute personne adulte entrant dans l'établissement devra porter un masque. Il s'agit là de la sécurité sanitaire indiqué dans le dernier protocole.

Aucun enfant ne doit être présent à l'école avant 8 h 50. Il en est de même avant 13 h 35 pour les enfants qui déjeunent chez eux.

En cas d'accident ou autre problème avant ces horaires-là, ce sont les parents qui sont responsables.

Depuis l'installation du visiophone, l'enseignant chargé de l'accueil au portail le matin et en début d'après-midi ferme à clef dès que la cloche sonne.

★ Notez les horaires de récréations.

Récréations
Du CP au CM2

10 H 30 – 10 H 45
15 H 15 – 15 H 30

Récréations
PS - MS - GS

10 H 55 – 11 H 25
15 H 55 – 16 H 25

AVIS PRATIQUES

Sortie des élèves :

Avant la crise sanitaire, les enfants de maternelle étaient récupérés à la porte de la classe à 12 h 15 et 16 h 45. L'équipe enseignante vous informera de sa décision la veille de la rentrée par mail.

N'oubliez pas : dès que vous les avez repris, ils sont sous votre entière responsabilité. Le soir ou le midi, il est interdit de laisser votre enfant jouer sur la nouvelle structure.

Les enfants qui rentrent seuls munis d'une carte sortiront du côté de la sortie car.

Les enfants qui partent seuls, seront munis d'une carte de sortie qui permettra aux enseignants présents au portail de les identifier. Cette carte sera établie d'après les informations notées sur la fiche de renseignements. Nous poinçonnons les cartes de ceux ou celles qui sortent accompagnés d'un frère ou d'une sœur, à la demande motivée des parents.

Encombrement de la rue ou du parking dès 8h50 et 16h45 :

Des parkings sont à votre disposition à proximité de l'école. N'hésitez pas à faire quelques mètres pour vous garer. Des passages piétons vous permettent de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos enfants.

RETARDS

Un **retard** ne peut être qu'exceptionnel et motivé. Si cela devait se répéter, nous serions obligés de vous rappeler à vos devoirs ... et vous signaler la gêne que cela entraîne pour le bon fonctionnement de l'Etablissement.

Pour la même raison, veuillez éviter de venir voir le (la) maître (sse) de votre enfant sans prévenir et juste à l'heure de la rentrée ... sauf cas d'urgence évidemment !

« Cela est valable tant pour les rentrées à 9h 00 que pour les sorties à 12h15 et 16h 45. »

Le midi et le soir, la personne chargée des sorties est un(e) enseignant(e), il (elle) a peu de temps pour déjeuner et peut avoir un rendez-vous, elle ne saurait donc attendre indéfiniment la venue de telle ou telle grande personne ... qui plus est, quand cela est de façon répétitive.

Le GOUTATOU Restaurant scolaire de la Bruffière

Pour signaler les absences ou les présences, il n'y a plus de numéro de téléphone pour le restaurant scolaire, les parents doivent se connecter sur le portail familles s'ils ont une absence ou une présence à signaler. Ils peuvent sinon envoyer un mail à afbruffiere@orange.fr
Les enfants sont accompagnés par le personnel de la cantine. Aucun jeu ne peut être emporté. Le menu de la semaine est en principe mis en ligne sur notre site en page d'accueil.

<http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr> Vous y trouverez également le calendrier scolaire.

Les enfants de PS et MS reviennent après le déjeuner sur notre cour avant les autres. Ils sont sous la responsabilité du personnel Familles Rurales.

DISPENSE DE SPORT

Une dispense d'activité sportive non durable doit être formulée par votre médecin et nous être fournie ... sinon caprice ou humeur entraîne une trop facile exemption de ces heures nécessaires pour un juste équilibre de l'enfant. Attention, le revêtement de la salle de sport exige le port d'une paire de tennis.

LES RENDEZ-VOUS

- Comme l'année dernière, deux semaines seront consacrées aux rendez-vous de parents. Les dates sont connues : du lundi 11 au vendredi 22 janvier 2021.

- Allez voir de préférence d'abord le (la) maître(sse) de votre enfant avant le directeur en cas de différend ou d'incompréhension.

- Le directeur est joignable chaque jour mais privilégiez les appels sur le temps de décharge.
(voir page 1)

L'AIDE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE (soutien)

L'équipe enseignante assure ce soutien scolaire auprès des enfants de la GS au CM2 ayant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages **une heure** chaque lundi de 16H50 à 17H50. Elle débutera le lundi 16 septembre. Pour les classes de PS, MS et GS, ce sont deux créneaux pris sur la pause méridienne.

VETEMENTS

Chaque année, un lot important de vêtements reste sans propriétaire, nous les récupérons. **Veuillez les marquer** et ensuite les réclamer assez vite si on remarque l'absence. Ils peuvent être aussi au restaurant scolaire. Nous en avons récupéré un lot en fin d'année. Ceux-ci sont dans la salle des maîtres jusqu'au 10 septembre.

RETRIBUTIONS & FOURNITURES

Tous les élèves ont dû recevoir la liste en fin d'année de ce qui est à se procurer hors école. L'école fournit des produits de première nécessité (cahiers ...) ainsi que les livres, les fichiers du CP au CM2. Tout cela est inclus dans le forfait scolaire qui est établi par famille sur

10 mois. Comme chaque année, nous vous proposons de régler vos **rétributions scolaires** par **prélèvements bancaires**. Nous vous recommandons vivement ce mode de paiement. Il comporte en effet plusieurs avantages :

- pas de risque d'oubli
- pas de risque que le chèque et les espèces soient perdus dans le cartable des enfants.

Le prélèvement s'effectue au 10 du mois : premier prélèvement le 10 octobre.

En 2020/2021, le coût de la scolarité sera de 24,30 € par mois sur 10 mois. Une partie des rétributions permet à l'OGEC de subvenir aux besoins d'investissement de l'école et l'autre est envoyée à l'UDOGEC. La commune participe aux frais de fonctionnement depuis que l'école a signé avec l'Etat un contrat d'association. En raison de la crise sanitaire, l'OGEC a décidé de ne pas augmenter les frais de scolarité.

Comme l'année dernière, l'adhésion à l'APEL de l'établissement (transmise en juin seulement aux PS) sera aussi prélevée en octobre.

N.B. : Les frais de catéchèse du CP au CM2 ne sont pas compris dans les frais de scolarité.

Vous recevrez le forfait scolaire établi par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) à la fin du mois de septembre. Ce sera une facture annuelle. Un document d'information l'accompagnera.



TELEPHONE

Si vous souhaitez joindre l'école, appelez au **02.51.42.51.55**. *Veillez éviter de le faire pendant les heures de cours. Si vous obtenez le répondeur, laissez votre message, nous l'écouterons à 12h15 ou à 16H45. Si c'est vraiment très urgent, essayez au numéro de portable indiqué dans le message vocal !*

ASSURANCE

L'assurance scolaire et la fiche de renseignements distribuées en juin, doivent revenir à l'école avant le 8 septembre. Le dépliant est sur notre site et chaque famille a dû la recevoir par mail en juin.

Des attestations et adhésions nous ont déjà été retournées. Dans le cas où vous n'avez pas l'individuelle accident, l'école vous a fait une proposition de la **Mutuelle Saint Christophe pour 11 €**. Libellez bien votre chèque à l'ordre de l'OGEC. Cette assurance est obligatoire pour les élèves qui partiront en classe de découverte. Les parents obtiennent ainsi une attestation obligatoire pour le péri-scolaire par exemple.

Attention ! En raison des sorties organisées, voyages, classe de découverte, votre enfant a besoin d'une couverture large. La seule responsabilité civile ne suffit pas en cas d'accident survenu seul. Il lui faut une « individuelle accident » pour prétendre être pris en charge. C'est obligatoire depuis la circulaire du 20 août 1976 !!

CATECHESE

Eveil à la Foi, catéchèse ou culture chrétienne :

Notre école catholique est impliquée dans la mission de l'Eglise. Elle ne peut pas « renoncer » à la liberté de proposer et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne. *Tous les enfants inscrits se verront proposer de la maternelle au CP de l'éveil à la Foi, de la catéchèse ou de la culture chrétienne pour les classes du CE1 au CM2*

Les élèves du CP au CM2 sont 164 et nous recherchons dès à présent des parents ou grands-parents disponibles pour accompagner et encadrer les enfants. Si vous souhaitez vous engager, veuillez vous faire connaître auprès de Mr Pacteau.

La messe de rentrée et bénédiction des cartables à Notre Dame de la Grenotière à Cugand aura lieu **dimanche 6 septembre à 10H30**.

Réunions de classes : merci d'en prendre note.

Les réunions sont à 18H30. Les enfants ne sont pas invités à ces réunions.

- ▣ **Classe de CM2 (Aline Deniaud et Gérard Pacteau)**
→ à 18 h 30 le mardi 15 septembre
- ▣ **Classe de CM1-CM2 (Christophe Grelier)**
→ à 18 h 30 le vendredi 18 septembre
- ▣ **Classe GS (Julie Gendreau et Eva Ouvrard)**
→ à 18 h 30 le lundi 21 septembre
- ▣ **Classes de CP (Maryse Hardy)**
→ à 18 h 30 le jeudi 24 septembre
- ▣ **Classe de CP- CE1 (Sophie Nouzille)**
→ à 18 h 30 le jeudi 24 septembre
- ▣ **Classe de CE1 (Céline Bonnet)**
→ à 18 h 30 le vendredi 25 septembre
- ▣ **Classe de MS-GS (Karine Le Ray)**
→ à 18 h 30 le lundi 28 septembre
- ▣ **Classe PS-MS**
(Amélie Brin et Patricia Guicheteau)
→ à 18 h 30 le mardi 29 septembre
- ▣ **Classe de CM1 (Evelyne Defontaine)**
→ à 18 h 30 le jeudi 1^o octobre
- ▣ **Classe de CE2 (Patrick Audureau)**
→ à 18 h 30 le jeudi 1^o octobre
- ▣ **Classe de TPS-PS (Stéphanie Allain)**
→ à 18 h 30 le vendredi 2 octobre

Vendredi 28 août de 17h00 à 18h00 :

Portes ouvertes pour les PS et les nouveaux arrivants

Attention : pour ce temps, il est obligatoire pour chaque adulte de porter un masque dès son entrée sur la cour ou dans les locaux. Il faut aussi respecter les gestes barrières, notamment la distanciation.

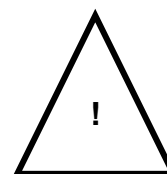
La date des inscriptions et des portes ouvertes pour les enfants nés en 2018 est fixée au samedi 9 janvier 2021 de 10H00 à 12H00.

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Rentrée des enseignants	lundi 31 août 2020
Rentrée des élèves	mardi 1 ^o septembre 2020
Vacances de Toussaint	du vendredi 16 octobre 2020 au lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
Vacances d'Hiver	du vendredi 19 février 2021 au lundi 8 mars 2021
Vacances de Printemps	du vendredi 23 avril 2021 au lundi 10 mai 2021
Vacances d'Eté	vendredi 2 juillet 2021

Pont de l'Ascension jeudi 13 mai, pas de classe le vendredi 14 mai

Classe le mercredi 12 mai et les samedis matins 19 décembre et 20 mars.



*Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués,
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

Comptant sur votre compréhension et sur votre confiance à venir ou renouvelée, je souhaite à tous les enfants et à toute la communauté éducative ... une très bonne année scolaire

Le chef d'établissement
Gérard PACTEAU